

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION DES MOTOCYCLETS - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Motocyclette	Marque ALPINO	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 125 Gran Turismo	Bordereau-type N° 1 1 5 1
----------------------------------	-------------------------	---	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Machine équipée de roues avec pneus de 3.25 - 14**
 N° de châssis frappé **Sur partie supérieure du tube de direction**
 N° de moteur frappé **À gauche, sur partie supérieure du bloc-moteur**
 Constructeur du châssis **"ALPINO" Officine Motobici S.a.R.L., STRADELLA (I)**
 Constructeur du moteur **"ALPINO" Officine Motobici S.a.R.L., STRADELLA (I)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type ALPINO 125 Genre Blocmot. 2 temps Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 1 Temps 2 Allègèrage 53,5 mm. Course 55 mm. C.V.-Impôt 0,629 Cylindrée totale 123,5 cm ³ C.V. frein 7 Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière (chaîne) 1. Frein à pied: Mécanique, à tambour, à tringle, sur roue arrière. 2. Frein à main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant 3. Frein ---- Frein de remorque ---- Direction Guidon normal Crochet de remorque ---- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 80 km/h.	Constructeur ALPINO STRADELLA Genre / Forme Motocyclette Nombre de portes ---- Nombre de places ass. *) Total 1 Avant Milieu 1 Arrière ---- Nombre de places debout ---- Pour motos: Siège arrière Non *) Sidécar ----

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) SANS SGG ART.	46 kg.	45 kg.	91 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	3.25 - 14	3.25 - 14	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 200 kg.) par essieu	200 kg.	200 kg.	kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Syst. antibloquant: Ampoule Blix & cullior

Feux rouges 1, combine

Eclairage du No de contr. 1, combine

Emplacement

Essuie-glace

Phares: Marque C E V

Feux de position 1, dans le phare

Feux s.o.p

Indicateurs de direction: Syst. ---

Avertisseur 1 avertisseur électrique

DIMENSIONS

mm. --- Vitesse avant
mm. --- Vitesse arrière

mm. 620 Largeur hors-tout AV.

mm. 1'300 Emplacement

mm. 1'900 Longueur hors-tout

mm. 930 Hauteur (non charg)

mm. 150 Garde au sol

mm. --- Pomo à eau, arrière

mm. --- Crochet de remorque (haut, dep. sol)

mm. --- Crochet de remorque (porte à eau)

mm. --- Diamètre de brantage ext. gauche

mm. --- Diamètre de brantage ext. droite

Dim. intérieures

mm. --- Longueur du pont de charge

mm. --- Largeur du pont de charge

mm. --- Hauteur intérieure

mm. --- Hauteur du pont dep. le sol

mm. --- Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Site arrière: L'immatriculation de cette machine équipée d'un siège arrière ne peut être acceptée, la garantie du constructeur pour 2 personnes ne pouvant être obtenue. En outre, il est impossible de démarquer avec 2 personnes dans une côte de 15 %.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (selon)

Norme du bruit: 7 m. de distance

Au ralenti

Plein gaz, 3 soc.

Régime max. d'utilisation (80 km/h.) 94 Phono

Trop fort - Le dispositif d'échappement doit être

amélioré de façon à ramener le bruit au maximum

toléré de 85 Phono (Circ. du DFP du 15.4.1953)

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 11. 5. 1953

La commission d'experts-types

Motoeyclette	ALPINO			No. 1151
--------------	--------	--	--	-------------

T. No. 1151

Motorrad ALPINO

B. Oktober 1954

Hier wurde ein zu grosser Lärm festgestellt, es ist deshalb ein besonderes Augenmerk auf die Schallmessung zu lenken.
